

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	16.01.2019	15h17	19.102	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Diego Fischer	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad 18.031
---------------------------	---

Titre : Alimentation électrique locale et écologique du tunnel de La Clusette

Contenu :

Le Conseil d'État est prié d'étudier comment le tunnel de La Clusette pourra être alimenté, dans le cadre de sa rénovation, partiellement ou totalement, en électricité renouvelable locale, notamment en photovoltaïque.

Développement (obligatoire) :

Une coïncidence de différents facteurs motive cette étude :

1. En vertu de la nouvelle Loi fédérale sur l'énergie, acceptée par le peuple neuchâtelois en 2017 à 69,6%, en vertu de la conception directrice de l'énergie du canton adoptée par le Grand Conseil en 2017, et en vertu de la loi cantonale de l'énergie (LCEn), articles premier et 31, l'État veut et doit recourir de plus en plus aux énergies indigènes et renouvelables.
2. Des tunnels routiers consomment des quantités d'énergie électrique non négligeables pour la ventilation, l'éclairage et les systèmes de sécurité et de signalisation. Selon le rapport de l'OFROU de 2015 (« Energiebericht 2014/ASTRA »), un tunnel à deux voies consomme en moyenne 470 MWh par km.
3. L'énergie photovoltaïque est aujourd'hui capable de produire de l'électricité à un coût de l'ordre de 10 cts/kWh dans des installations de moyenne et grande tailles. Si cette énergie est consommée au lieu de la production (« autoconsommation »), elle est donc avantageuse en comparaison avec l'énergie soutirée au réseau. Or, un tunnel consomme avec un profil avantageux pour l'autoconsommation, avec une charge en ruban ainsi que des consommations importantes pendant la journée (éclairage adapté à la luminosité extérieure). Une installation photovoltaïque sera donc selon toute vraisemblance un investissement très rentable pour le canton.
4. La rénovation générale des systèmes électriques du tunnel et la présence d'ouvrages extérieurs importants aux deux entrées du tunnel laissent envisager une installation facile et économique d'un tel système de production d'énergie. Le canton pourra également faire valoir le soutien de la Confédération en forme de la rétribution unique (RU).

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Diego Fischer

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sébastien Frochoux	Jean-Jacques Aubert	Xavier Challandes
Laurent Debrot	Sera Pantillon	Fabien Fivaz
Johanna Lott Fischer	Christine Ammann Tschopp	Philippe Weissbrodt
Laurent Kaufmann		